



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/225
20 juin 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 65 de la liste préliminaire*

TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS

Lettre datée du 16 juin 1995, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de Représentant de l'Australie, qui assume actuellement la présidence du Forum du Pacifique Sud, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration publiée le 15 juin 1995 par le Premier Ministre australien, M. P. J. Keating, Président du Forum du Pacifique Sud, au nom des chefs de gouvernement des pays membres du Forum du Pacifique Sud, au sujet de la décision de la France de reprendre les essais nucléaires.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 65 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Richard BUTLER, AM

* A/50/50/Rev.1.

ANNEXE

Déclaration sur la reprise des essais nucléaires par la France,
publiée à Canberra le 15 juin 1995 par le Président du Forum du
Pacifique Sud, M. P. J. Keating, Premier Ministre de l'Australie

Au nom des chefs de gouvernement des pays membres du Forum du Pacifique Sud et en ma qualité de Président en exercice du Forum, je condamne la décision de la France de reprendre les essais nucléaires dans le Pacifique Sud.

Les gouvernements des pays membres du Forum ont déjà publié des déclarations et des protestations pour exprimer leur profonde déception. La désapprobation immédiate et générale soulevée par cette décision dans tout le Pacifique Sud reflète le sentiment de nos peuples.

Les chefs de gouvernement des pays membres du Forum comprennent et partagent ces sentiments. C'est pourquoi j'exprime en leur nom notre opposition catégorique à la décision française.

Nous nous félicitons des déclarations faites par d'autres puissances nucléaires, des pays d'Asie et d'autres parties du monde. Les dirigeants du Forum espèrent que la France entendra ces protestations et en prendra note.

La France a fait un choix sur la nature de son engagement dans le Pacifique Sud. Les membres du Forum s'étaient félicités de l'amélioration des relations entre la France et les pays de la région, mais la décision française représente un important recul par rapport à cette tendance qui était en partie fondée sur le moratoire de 1992 sur les essais nucléaires dans le Pacifique Sud.

Les chefs de gouvernement des pays membres du Forum sont également très préoccupés par les conséquences de la décision de la France.

Cette décision compromet les résultats de la conférence de 1995 des parties au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le traité et la question de sa prorogation. Elle est d'autant plus regrettable qu'elle est contraire au consensus dégagé par les participants à la conférence, dont la France, en vertu duquel les négociations sur un traité d'interdiction complète des essais doivent être achevées au plus tard en 1996 et les États dotés des armes nucléaires doivent, en attendant la signature d'un tel traité, faire preuve de la plus grande retenue.

Le Forum du Pacifique Sud demeure fermement attaché à la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais qui serait une étape décisive dans le cadre des efforts mondiaux visant à empêcher la prolifération nucléaire, puis à éliminer complètement les armes nucléaires. Ce traité permettrait une interdiction complète des essais, dans le Pacifique Sud comme ailleurs. Les chefs de gouvernement ont pris note que le Président Chirac s'est engagé au nom de la France à signer un tel traité. Il le jugeront sur cet engagement.

Les chefs de gouvernement demandent également à la France de respecter les protocoles au Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud.

Je reste en contact avec mes collègues chefs de gouvernement pour prendre les dispositions nécessaires en vue de dépêcher une délégation du Forum auprès du Gouvernement français pour lui faire part de notre profonde préoccupation. J'envisage de désigner le sénateur Evans, Ministre australien des affaires étrangères, comme chef de cette délégation.
